

NOUS VOTERONS

Cette consultation sera aussi l'occasion d'exprimer par notre vote, **nos revendications.**

MÊMES DROITS POUR TOUS LES SALARIÉS

- Des salaires revalorisés à partir du SMIC brut à 1 700 €.
- Un 13ème mois pour tous.
- Arrêt de la précarité résultant des temps partiels imposés, des CDD, de l'insuffisance de couverture sociale.
- Droit d'accès, au choix du salarié, à une formation qualifiante débouchant sur une évolution de la qualification, du travail, du salaire.
- Droits sociaux identiques à ceux des grandes entreprises (santé, prévoyance, culture, indemnités déjeuner, vacances ...).
- Égalité femme/homme, respect de notre dignité au travail (paiement de nos heures supplémentaires) ...

SYNDIQUONS-NOUS !

Notre parole, notre volonté de salariés des petites entreprises, seront mieux prises en compte, si nous nous organisons nombreux à la CGTR. Allons plus loin, exprimons-nous tous les jours et pas seulement à l'occasion de litige, comme c'est souvent le cas, avec l'aide des permanences syndicales CGTR.

Construisons des syndicats professionnels et territoriaux de proximité, pour nous informer, nous conseiller, nous défendre, pour nous exprimer et conquérir de nouveaux droits.



ÉLECTIONS

2012

28 NOV – 12 DEC

SALARIÉS DES PETITES ENTREPRISES

Pour nous, les **4,5 millions de femmes et d'hommes, salariés des 2 660 000 très petites entreprises** (- de 11 salariés) **c'est la première élection de ce genre.**

Par ce vote nous participerons à la désignation de nos représentants syndicaux.

Nous voterons, comme dans toutes les autres entreprises, pour désigner l'organisation syndicale la mieux à même de nous représenter, la mieux à même de défendre nos intérêts dans toutes les négociations et précisément pour nos conventions collectives, à partir de nos revendications.



www.lacgtr.fr

LA CGTR, « POU FÉ RESPEK ZOT DROIT »

